

FERME SOLAIRE CLAMECY : VALORISATION D'UNE ANCIENNE ZONE D'HABITATION ET UNE ANCIENNE ZONE INDUSTRIELLE

SYENSQO



quai Saint Roch 58500 Clamecy

Hassan EL BASRI Directeur du site
hassan.elbasri@syensqo.com

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

2026

➤ Mots clés : Transition énergétique, photovoltaïque, réhabilitation de friche

L'ENTREPRISE

Syensqo Clamecy est un site de chimie de spécialités implanté à Clamecy dans la Nièvre. Comptant 85 collaborateurs, l'établissement est signataire du Responsible Care® et s'inscrit dans une démarche de développement durable visant à concilier performance industrielle, sécurité et responsabilité sociétale.

LE CONTEXTE

Le site disposait de 20 hectares de terrains non valorisés constitués d'anciennes zones d'habitation et d'anciens espaces industriels abandonnés. Cette situation générait des risques d'intrusion et de sécurité, tout en représentant une opportunité foncière importante. Dans le même temps, l'entreprise souhaitait s'engager concrètement dans la transition énergétique à travers un projet fédérateur capable de mobiliser les collaborateurs et de renforcer les liens avec le territoire.

IDÉE ET OBJECTIFS

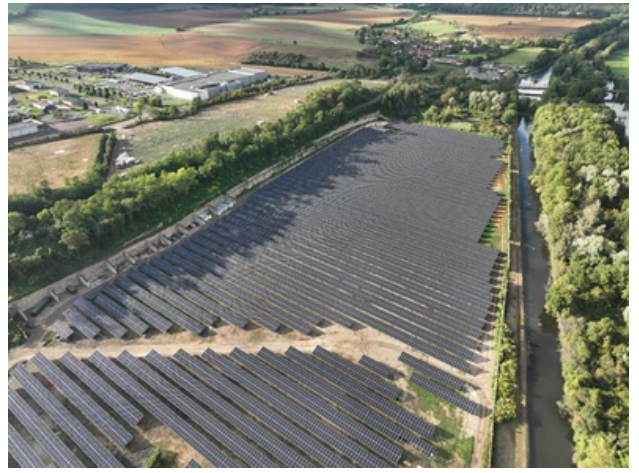
Le projet consistait à transformer cette friche en un parc photovoltaïque développé en partenariat avec Enertrag, acteur spécialisé dans les énergies renouvelables. Les objectifs étaient multiples : valoriser durablement un terrain inutilisé, produire une énergie renouvelable locale, diminuer les émissions de gaz à effet de serre, sécuriser la zone et générer des retombées économiques pour le site. Le projet prévoit l'installation de 12 MW destinés à la vente sur le marché de l'électricité, complétés par 1 MW destiné à l'autoconsommation du site ainsi que 0,5 MW d'ombrières photovoltaïques sur le parking de l'usine.

MISE EN OEUVRE

La réalisation du projet a débuté par l'obtention des autorisations administratives, avec un permis de démolir obtenu en 2020 puis un permis de construire en 2021. Une importante phase de démolition a été menée à partir de 2023 afin de réhabiliter les anciennes infrastructures présentes sur le terrain. L'entreprise a accompagné cette transformation en organisant plusieurs visites pour les anciens habitants concernés et en préservant certains éléments patrimoniaux de l'ancienne chapelle. Après la préparation du terrain et la construction des installations photovoltaïques, le parc de Bagatelle a été mis en service en juillet 2025.

RÉSULTATS

Le projet permet aujourd'hui de valoriser 20 hectares auparavant inutilisés grâce à une production d'énergie renouvelable significative. Les installations photovoltaïques représentent une puissance totale de 13,5 MW, dont 1 MW couvre à lui seul environ 13 % de la consommation électrique du site. La production d'électricité renouvelable devrait permettre d'éviter près de 1 000 tonnes de CO₂ par an. En parallèle, la sécurisation de l'ancienne friche industrielle a réduit les risques d'intrusion tout en améliorant l'intégration du site dans son environnement local.



BÉNÉFICES ET PERSPECTIVES

Au-delà de ses bénéfices environnementaux, cette initiative contribue à la reconversion d'un ancien site industriel tout en générant des revenus locatifs grâce à la mise à disposition du terrain. Le projet a également permis de renforcer le dialogue avec les collectivités locales et les anciens résidents, favorisant une meilleure acceptabilité territoriale. Cette démarche illustre la capacité de l'entreprise à transformer une contrainte foncière et sécuritaire en opportunité de création de valeur durable, tout en participant activement à la transition énergétique du territoire.

GLOBAL COMPACT : ODD



SYENSQO